

2022/12/743

ARRÊTÉ

PORTANT CONSTAT D'ABANDON DE BIENS IMMOBILIERS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PRIS DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'APPREHENSION DE BIENS SANS MAITRE

Le Maire de la commune d'AUNEAU - BLEURY - SAINT-SYMPHORIEN (Eure-et-Loir) identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 200 056 463 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants,

Vu le Code Civil, notamment son article 713,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques en son article R 1123-1 et l'avis de la commission communale des impôts directs en date du 30/05/2022,

Vu la circulaire interministérielle du 8 mars 2006 relative aux immeubles sans maître,

Considérant qu'il existe sur le territoire de la commune des biens apparaissant sans maître,

Vu la délibération n°22/006 du Conseil municipal en date du 18/01/2022 décidant l'ouverture de la procédure d'appréhension des biens présumés sans maître désignés ci-dessous, situés sur le territoire de la commune.

ARRÊTE

Article 1 : Il est constaté que les parcelles ci-dessous désignées, sises commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28), ressortent au cadastre sans propriétaire connu et que les contributions foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans, ont été acquittées par un tiers ou se situent en dessous du seuil de recouvrement.

En conséquence, la procédure d'appréhension de biens sans maître est mise en œuvre par le présent arrêté sur les immeubles ci-dessous désignés, qui satisfont aux conditions de l'article L 1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques :

Section	N°	Nature cadastrale	Surface cadastrale (m²)	Lieu-dit	Propriétaire indiqué au cadastre
042AB	0080	Landes	106	LE GUE DE BLEURY	MME BOHER HENRIETTE NEE IMBAULT
042AB	0107	Taillis simple	558	LE GUE DE BLEURY	M. POIGET GABRIEL
042AB	0110	Taillis simple	306	LE GUE DE BLEURY	M. BOHER LOUIS
042AB	0116	Taillis simple	460	LE GUE DE BLEURY	MME BARRELLIER CECILE ALICE
042AB	0193	Terres	744	BLEURY	MME MEAUXSSONNE GILBERTE NEE TOREAU
042AC	0036	Taillis simple	275	BRISE-VENT	M. COINCE ARSENE
042AC	0072	Taillis simple	455	LES ILES	M. BARBANTON CHARLES
042AC	0115	Taillis simple	37	FONTAINE SAINT MARTIN	MME CROULLEBOIS VALERIE NEE AUDELAIN

Section	N°	Nature cadastrale	Surface cadastrale (m ²)	Lieu-dit	Propriétaire indiqué au cadastre
042AD	0076	Taillis simple	134	SOUS LE HAMEAU DE BONVILLE	M. NORMAND JULES JOSEPH
042AD	0127	Taillis simple	59	SOUS LE HAMEAU DE BONVILLE	M. GREGOIRE EMILE
042AD	0185	Taillis simple	205	LES CLOSEAUX A BLEURY	MME MEAUXSSONNE GILBERTE NEE TOREAU
042AD	0199	Taillis simple	382	LES CLOSEAUX A BLEURY	M. PIEDOYES VICTOR
042AD	0288	Taillis simple	195	ENTRE BONVILLE ET MONTEGUT	M. CRETTE MARCEL
042AE	0031	Taillis simple	714	PRAIRIE DE BONVILLE	MME LESIEUR FLORESTINE NEE BERTHELOT
042AE	0041	Taillis simple	138	PRAIRIE DE BONVILLE	M. PELLETIER ROBERT
042AE	0047	Taillis simple	218	PRAIRIE DE BONVILLE	MME GOUGIS NEE MURLIN
042ZA	0066	Terres	60	LES PLANTES	M. FOURMILLEAU
042ZB	0112	Terres	370	LES LAVANDIERES	MME CREPIN NEE TROUVE
042ZB	0113	Terres	320	LES LAVANDIERES	M. GUIGNOLLE HENRI
042ZI	0039	Terres	610	LA VALLEE A BLEURY	M. CORBIN FRANCOIS
042ZK	0064	Terres	820	LE MOULIN GUILLET	M. GENET
361AB	0073	Taillis simple	878	LES GLANDS	M. BRUYERE JEAN ALBERT
361AB	0077	Taillis simple	116	LES GLANDS	M. BILLOT AUGUSTE LOUIS
361AB	0101	Terres	460	AU DESSUS DE BOUCHEMONT	M. HAUTEFEUILLE GEORGES
361AB	0103	Terres	518	AU DESSUS DE BOUCHEMONT	M. MARTIN OCTAVE FIRMIN
361AD	0059	Sols	52	LE VILLAGE	M. BLANCHARD LOUIS ALEXIS
361ZE	0094	Terres	277	LES MARCHES ST-SYMPHORIEN	M. BLANCHARD LOUIS ALEXIS
361ZK	0083	Sols	97	ESSARS	MME LESIEUR LEONTINE GOTAIR NEE MARTIN M. FERRAND ERNEST FERNAND M. LESIEUR ANDRE
AB	0003	Taillis simple	920	MORIVEAU	M. DAUPHIN LOUIS
AB	0065	Sols	17	LES ROCHES	M. LE DANVIC JEAN
AB	0066	Terres	1 288	LES ROCHES	M. LE DANVIC JEAN
AB	0132	Taillis simple	190	LE BARILLET	M. BARRELIER MICHEL
AB	0137	Taillis simple	2 534	LE BARILLET	MME BESSE GERMAINE
AB	0139	Taillis simple	670	LE BARILLET	M. GUILLAUME OSCAR
AB	0144	Taillis simple	1 129	LE BARILLET	M. MARTIN LOUIS JOSEPH
AB	0145	Taillis simple	1 383	LE BARILLET	M. GOULU MARCEL
AB	0154	Taillis simple	225	LE ROSSET	M. LELONG GEORGES
AB	0169	Taillis simple	363	LE ROSSET	M. GUILLOU JEAN
AB	0174	Taillis simple	249	LE ROSSET	MME LURION JEANNE LOUISE
AB	0179	Taillis simple	2 513	MARAIS DU POINTEREAU	M. BESNARD EMILIEN
AD	0141	Terres	191	LE CHAMP GRENIER	M. KLEIN VICTOR
AD	0153	Terres	388	LA SAUSSAIE	M. HIRVOIS JEAN YVES
AD	0157	Terres	365	LA SAUSSAIE	M. HIRVOIS JEAN YVES
AD	0166	Terres	812	LA SAUSSAIE	M. BROSSARD EMILE
AD	0386	Taillis simple	168	AU DESSOUS DES SABLONS	M. MARTIN DIOGENE
AD	0532	Taillis simple	184	PENET	M. MARTY LEOPOLD

Section	N°	Nature cadastrale	Surface cadastrale (m²)	Lieu-dit	Propriétaire indiqué au cadastre
AD	0533	Taillis simple	808	PENET	M. BARENTON NARCISSE
AD	0544	Taillis simple	219	PENET	M. ROBERT MODESTE PAUL
AD	0579	Taillis simple	480	LA RUE	M. DUCROCQ FERNAND GAETAN
AD	0594	Taillis simple	364	LA RUE	M. MARTIN LOUIS JOSEPH
AD	0610	Taillis simple	433	LES CLOSEAUX A AUNEAU	M. CHIGNON MAURICE CAMILLE
AD	0614	Taillis simple	431	LES CLOSEAUX A AUNEAU	MME BESSE GERMAINE
AD	0618	Taillis simple	859	LES CLOSEAUX A AUNEAU	M. LANCELIN
AD	0621	Taillis simple	526	LES CLOSEAUX A AUNEAU	M. BROSSARD EMILE
AD	0629	Taillis simple	2 453	LES CLOSEAUX A AUNEAU	M. ROBERT MODESTE PAUL
AD	0639	Taillis simple	709	LES CLOSEAUX A AUNEAU	M. BARRELIER MICHEL
AD	0657	Taillis simple	137	LE BOIS DES ROCHES	M. MARTIN LOUIS JOSEPH
AD	0659	Taillis simple	839	LE BOIS DES ROCHES	M. FORMELLI EUGENE LEON M. FORMELLI ROBERT ROGER
AD	0667	Taillis simple	270	LE BOIS DES ROCHES	M. DEPOORTERE ANDRE CAMILLE
AD	0668	Taillis simple	229	LE BOIS DES ROCHES	M. MARTIN LOUIS JOSEPH
AD	0674	Taillis simple	374	LE BOIS DES ROCHES	M. DEJARDIN CHARLES
AD	0684	Taillis simple	128	LE BOIS DES ROCHES	M. GALICHET JULIEN HENRI
AD	0689	Taillis simple	86	LES CLOSEAUX A AUNEAU	MME JANVIER GENEVIEVE LAURE
AI	0017	Taillis simple	387	LA PORTE BLANCHE	M. MARCHAIS AIME
AI	0021	Taillis simple	491	LA PORTE BLANCHE	M. LEJARS EUGENE
AI	0032	Taillis simple	1 470	LA PORTE BLANCHE	M. DUFAYET JEAN JULES
AI	0060	Taillis simple	569	LES BOULEAUX	MME GERVAISE FERNANDE
AI	0061	Taillis simple	655	LES BOULEAUX	MME HOULLET LUCIENNE NEE GRANDVEAU
AI	0177	Taillis simple	954	FONTAINE BLANCHE	M. DUFAYET JEAN JULES
AN	0013	Terres	577	LA VOLIERE	MME ALCIDE NEE LAMBERT
AN	0014	Terres	470	LA VOLIERE	M. ZOPPIS FRANCOIS
AN	0017	Terres	1 352	REINETTE	M. PIERRET LUCIEN
AN	0051	Terres	129	REINETTE	M. ZOPPIS FRANCOIS
AN	0090	Taillis simple	590	LE BOIS DE FOURCHE	M. CHANTOISEAU ALEXANDRE
AN	0091	Terres	457	LE BOIS DE FOURCHE	M. BESNARD EMILE
AN	0146	Terres	283	LES PETITS NONAINS	M. DUFAYET MAURICE ANTOINE
AN	0162	Taillis simple	217	LES PETITS NONAINS	M. TASSE ANDRE
AO	0093	Jardins	227	AUNEAU	MME MAURY JEANNE NEE GOULU
AO	0178	Taillis simple	630	LE BOIS DE JOLIVET	MME HOULLET LUCIENNE NEE GRANDVEAU
AO	0191	Taillis simple	353	LE BOIS DE JOLIVET	M. MATHEY ALBERT
AO	0246	Terres	232	CADIX	M. CINTRAT GERMAIN
AP	0016	Prés	462	LE POINT DU JOUR	M. BESNARD EMILE
AP	0084	Jardins	313	LES BERGERIES	M. DUFAYET MAURICE ANTOINE
AP	0089	Taillis simple	946	LES BERGERIES	M. DUFAYET JEAN JULES

Section	N°	Nature cadastrale	Surface cadastrale (m²)	Lieu-dit	Propriétaire indiqué au cadastre
AP	0099	Jardins	672	LES BERGERIES	MME MAURY JEANNE NEE GOULU
AP	0102	Taillis simple	559	LES BERGERIES	MME GERVAISE FERNANDE
AY	0029	Taillis simple	176	AU DESSOUS DES SABLONS	M. COULON AMBROISE
AY	0048	Taillis simple	346	LE PRE DU BEAU	MME BESSE GERMAINE
AY	0083	Taillis simple	110	GILLOIS	MME ELOY NEE SAUGER
AY	0085	Taillis simple	296	GILLOIS	MME ELOY NEE SAUGER
AY	0091	Taillis simple	240	GILLOIS	M. HERON MARC ARISTIDE
AY	0092	Taillis simple	258	GILLOIS	M. HERON MARC ARISTIDE
AY	0093	Taillis simple	319	GILLOIS	M. BARRELIER MICHEL
AY	0121	Taillis simple	485	LE BOIS DE LOUTRE	M. MATHEY ALBERT
AY	0135	Prés	444	LE PRE DE L'AUNE	M. VACHEROT GEORGES
YA	0056	Taillis simple	755	LE POINTEREAU	M. GUILLAUME OSCAR
YA	0073	Taillis simple	70	CLOS DU BUISSON	M. GAULT REMY
YA	0083	Taillis simple	1 005	CLOS DU BUISSON	M. DUFAYET JEAN JULES
YA	0099	Taillis simple	659	CLOS DU BUISSON	M. MENARD HENRI
YA	0132	Taillis simple	515	L'HERMITAGE	M. COSTE ALPHONSE JEAN
ZI	0120	Taillis simple	820	COSSONVILLE	M. LEGENDRE GERMAIN
ZI	0123	Taillis simple	1 068	COSSONVILLE	MME ACHARD AGATHE
ZI	0158	Taillis simple	252	LES VIEUX PRES	M. GUILLOU JEAN
ZI	0160	Taillis simple	963	LES VIEUX PRES	MME THEVERT LOUISE MME THEVERT NEE LOISEAU
ZI	0164	Taillis simple	1 725	LES VIEUX PRES	M. HOUSSIN MICHEL
ZI	0165	Taillis simple	8 509	LES VIEUX PRES	MME THEVERT LOUISE MME THEVERT NEE LOISEAU
ZI	0182	Taillis simple	2 590	LES CAILLES	M. COSTE ALPHONSE JEAN
ZI	0399	Taillis simple	1 144	LES CAILLES	M. HACHE GUSTAVE MME THEVERT LOUISE
ZI	0838	Taillis simple	1 834	LA TETE DE FER	M. NORMAND JULES JOSEPH
ZI	0856	Landes	82	LA TETE DE FER	M. LEPLATRE GERMAIN
ZI	0873	Taillis simple	942	LES MARAIS	M. ALIX DENIS CHARLES
ZO	0050	Terres	1 137	LES ROCHES	MME GERVAISE FERNANDE
ZO	0052	Terres	282	LES ROCHES	M. COULON AMBROISE
ZO	0053	Terres	329	LES ROCHES	M. TOURANCHEAU PIERRE
ZO	0060	Taillis simple	39	PRE DE LA BONDE	M. TROUFLEAU LEON
ZO	0077	Taillis simple	195	LA HOIRIE	M. BROSSARD EMILE
ZO	0084	Taillis simple	329	LA HOIRIE	M. BROSSARD EMILE
ZO	0117	Taillis simple	138	MORIVEAU	M. HERON MARC ARISTIDE
ZO	0118	Taillis simple	122	MORIVEAU	M. BARRELIER MICHEL
ZO	0130	Taillis simple	328	MORIVEAU	MME COSTE CECILE ARMANDE NEE HUROT
ZO	0138	Taillis simple	231	MORIVEAU	MME BESSE GERMAINE
ZO	0139	Taillis simple	234	MORIVEAU	M. VACHEROT ANDRE
ZO	0145	Taillis simple	757	MORIVEAU	M. HERON MARC ARISTIDE

Section	N°	Nature cadastrale	Surface cadastrale (m ²)	Lieu-dit	Propriétaire indiqué au cadastre
ZO	0147	Taillis simple	160	MORIVEAU	M. JUDINE HARITON
ZO	0154	Taillis simple	601	MORIVEAU	MME HUREAU BLANCHE NEE JULIEN
ZO	0160	Taillis simple	472	MORIVEAU	M. MARTIN DIOGENE
ZO	0164	Taillis simple	179	MORIVEAU	M. NORMAND JULES JOSEPH
ZO	0181	Taillis simple	363	MORIVEAU	M. BROSSARD EMILE
ZO	0209	Taillis simple	912	MORIVEAU	M. JUDINE HARITON
ZO	0223	Taillis simple	351	LES MARCHES A AUNEAU	M. FOUCHER GRATIEN
ZO	0227	Terres	156	LES MARCHES A AUNEAU	MME GERVAISE FERNANDE
ZO	0251	Terres	440	LES MARCHES A AUNEAU	M. LELONG GEORGES
ZV	0017	Terres	590	LE GRAND ALLAINVAL	M. BRENELIERE ANDRE
ZV	0020	Terres	450	LE GRAND ALLAINVAL	M. PHILIPPE AUGUSTE LOUIS
ZV	0031	Terres	1 756	L'ESPAGNOLETTE	M. GUILLAUME OSCAR
ZV	0039	Terres	263	L'ESPAGNOLETTE	MME COTTET-EMARD SUZANNE NEE SIGOT

Article 2 : Le présent arrêté sera :

- Affiché à la mairie sur le panneau d'affichage légal de la commune
- Notifié au dernier domicile du dernier propriétaire connu
- Notifié à l'habitant ou l'exploitant, si l'immeuble est habité ou exploité
- Notifié au Préfet de département

Article 3 : Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, les immeubles seront présumés sans maître et pourront être incorporés au domaine communal, dans le respect de la procédure fixée à cet effet par le code général de la propriété des personnes publiques.

Article 4 : Monsieur le Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN est chargé de l'exécution du présent arrêté.

05 DEC. 2022

AUNEAU, le _____

Jean-Luc DUCERF

Maire d'AUNEAU - BLEURY -
ST-SYMPHORIEN

Le présent arrêté, à supposer que celui-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément aux termes de l'article R 412-7 du Code de Justice Administratif, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet : <http://www.telerecours.fr>

